

# **20H C'EST COURT !**

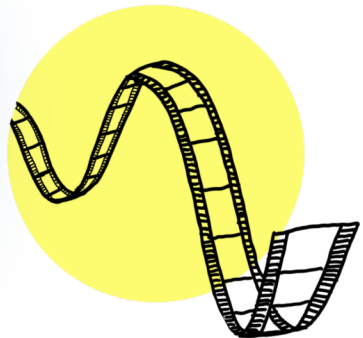
**| VENDREDI 27 MARS 2026**

**| DÉS 18H**

## **20H POUR FAIRE UN COURT-MÉTRAGE**

***Une expérience ouverte à tous et  
toutes pour s'amuser, découvrir et se  
rencontrer autour du cinéma.***

**| Inscription gratuite et règlement  
sur [cineactuel.fr](http://cineactuel.fr)  
| Places limitées**



## **RÉGLEMENT**

- | Durée du film : 5 minutes maximum (générique compris).
- | Équipe : 4 personnes minimum par équipe - 3 équipes maximum
- | Contraintes : Un accessoire et une phrase de dialogue imposée
- | Lieu : MJC Centre et son cinéma le Ciné Actuel à Annemasse

## **LE COMPTE À REBOUR COMMENCE : VENDREDI 27 MARS 2026 À 18H**

- | H22 : Constitution des équipes et révélation des contraintes
- | H21 : Repas offert par la MJC
- | H20 : Départ du défi "20H c'est court !"

*Il sera possible de dormir sur place pour celles et ceux qui le souhaitent.  
Pensez à prendre un sac de couchage.*

## **SAMEDI 28 MARS**

- | H7 : Petit-Déjeuner
- | H4 : Repas en autonomie et dernière ligne droite !
- | H0 : Remise des films à l'équipe de projection du Ciné Actuel pour les préparer à la projection le soir-même.

## **SAMEDI 28 MARS À 18H**

Participation à la Fête du court-métrage durant laquelle les films réalisés seront présentés aux côtés d'une programmation faite par la commission cinéma et d'une sélection de films de réalisateur·ices locaux.

### **INFOS UTILES**

- | Participation gratuite. Inscription en écrivant à [cine.actuel@gmail.com](mailto:cine.actuel@gmail.com). Pour les mineurs, autorisation parentale obligatoire.
- | Un bénévole de la commission cinéma sera présent avec vous sur toute la durée du défi.
- | Le film devra être dans un format courant : mp4 - mov - wmv
- | Attention à être attentif au son dès le début du tournage. Il faudra éviter les variations de niveaux trop importantes.
- | Si vous souhaitez accompagner votre film avec de la musique, elle devra être libre de droit !
- | **ATTENTION:** Pour être projeté samedi 28 mars, votre film devra respecter les règles de droit civique : pas de scènes obscènes ou indécentes. Pas de prosélytisme, de sectarisme, de racisme. Pas de déclarations diffamatoires (personnes ou entreprises). Pour toutes ces raisons (ou d'autres non imaginées) le Ciné Actuel se réserve le droit de ne pas projeter votre film.